

**Syndicat d'Aménagement des Rivières**  
**« Le Modon et le Trainefeuilles »**  
Mairie de Villentrois,  
08 Rue Delalande  
36 600 VILLENTOIS  
02 54 41 05 33 – [sirpvillentrois@orange.fr](mailto:sirpvillentrois@orange.fr)

Monsieur le Président de la CLE du SAGE  
Cher aval

Le 26 septembre 2017

**Objet :** *Invitation à une journée de formation et de sensibilisation des élus aux enjeux et à la gestion des milieux aquatiques.*

*Affaire suivie par :*  
Titouan Gallais, Technicien de rivières  
07 88 02 46 35 – [syndic.modon.trainefeuilles@gmail.com](mailto:syndic.modon.trainefeuilles@gmail.com)

Monsieur le Président,

Composantes majeures de nos paysages, les cours d'eau doivent aujourd'hui satisfaire à des objectifs de restauration fixés au niveau européen.

La Loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) a introduit la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI). Actuellement intégrée dans le bloc des compétences communales, elle sera automatiquement transférée aux EPCI au premier janvier 2018.

A la veille de cette échéance, les élus sont amenés à définir la stratégie d'organisation territoriale pour pouvoir exercer cette compétence dans les meilleures conditions. Cette stratégie déterminera la manière d'appréhender et de répondre aux enjeux de nos territoires. Ces choix et décisions à venir nécessitent de posséder une bonne connaissance du fonctionnement des hydrosystèmes ainsi que des problématiques qui y sont associées.

C'est dans cet objectif que le Syndicat d'Aménagement des Rivières « Le Modon et le Trainefeuilles » a sollicité le partenariat du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Val de Gartempe pour organiser une journée de formation à destination de ses élus.

Suite à l'élargissement récent de notre syndicat avec l'arrivée de 6 nouvelles communes, cette journée est donc une opportunité de parfaire vos connaissances dans ce domaine mais également de venir échanger sur vos besoins, vos préoccupations et vos expériences.

Ainsi, nous avons l'honneur de vous inviter le :

**Judi 26 Octobre 2017, de 9h00 à 17h00**  
A la Salle Le Saint-Mandé  
10, rue Delalande – 36 600 VILLENTOIS

En souhaitant vous compter parmi les participants à cette journée de formation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président l'expression de nos meilleures salutations.

Le Président du Syndicat d'Aménagement des  
rivières « Le Modon et le Trainefeuilles »



Romarc BOUVARD

**PROGRAMME DE LA JOURNÉE DE FORMATION DU JEUDI 26 OCTOBRE 2017  
« COMPRENDRE LES ENJEUX DE LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES »**

- 8h45 – 9h15 :** Accueil des participants.
- 9h15 – 12h30 :** Matinée en salle animée par Jérôme Clair du CPIE Val de Gartempe :  
- Définition du cadre réglementaire ;  
- Apport de connaissances sur le fonctionnement des cours d'eau ;  
- Échanges et retours d'expérience sur des travaux d'aménagement ;  
- Perspectives d'accompagnement technique et financier ;
- 12h30 – 14h :** Déjeuner sur place pris en charge par le syndicat (buffet froid)
- 14h :** Départ pour les visites de terrains sur le territoire du bassin de l'Indrois (37).  
*À ce titre, nous remercions la Communauté de Communes Loches Sud Touraine qui nous fait la gentillesse de nous accueillir sur son territoire.*
- 14h30 – 17h :** Visite de sites ayant fait l'objet de travaux d'aménagement :  
o Site de Marolles à Genillé : travaux de reméandrage ;  
o Site de l'étang de Beauregard à Orbigny : effacement partiel et contournement d'étang ;
- NB : Suivant le déroulement de l'après-midi et la volonté des participants, il sera possible d'envisager la visite d'un des sites de renaturation du lit mineur sur le territoire du bassin du Modon.*
- 17h :** Clôture de la journée de formation

Pour les déplacements sur le terrain nous vous incitons à privilégier le co-voiturage.  
Pensez également à vous munir d'une paire de bottes et d'un imperméable en cas de pluie.

Cette journée est organisée avec la participation financière et l'intervention de :



**BULLETIN D'INSCRIPTION**

M. le Président (ou l'un de ses représentant) :.....

sera présent(e) le **jeudi 26 Octobre 2017**

Matin

Déjeuner

Après-midi

accompagné d'un des membres de sa commission (hors Maires et délégués des communes adhérentes au syndicat) :

Oui

Non

(si oui, nom du membre de la CLE :.....)

Matin

Déjeuner

Après-midi

**Pour des besoins liés à l'organisation, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner votre réponse au plus tard avant le vendredi 13 octobre 2017 :**

- par courrier : à l'adresse du syndicat (08, rue Delalande– 36 600 VILLENTOIS)

- par courriel : [syndic.modon.trainefeuelles@gmail.com](mailto:syndic.modon.trainefeuelles@gmail.com)

- par téléphone au 02 54 41 05 33 (secrétariat) ou au 07 88 02 46 35 (technicien)

**Syndicat d'Aménagement des Rivières "Le Modon et Le Trainefeuelles"**

08, rue Delalande - 36 600 VILLENTOIS

02 54 41 05 33 - [syndic.modon.trainefeuelles@gmail.com](mailto:syndic.modon.trainefeuelles@gmail.com)